

LETTRE des PLUi

► Seille et Grand Couronné

N°4 - JUILLET 2020

► PLUi SECTEUR GRAND COURONNÉ : DE NOUVELLES DATES POUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE

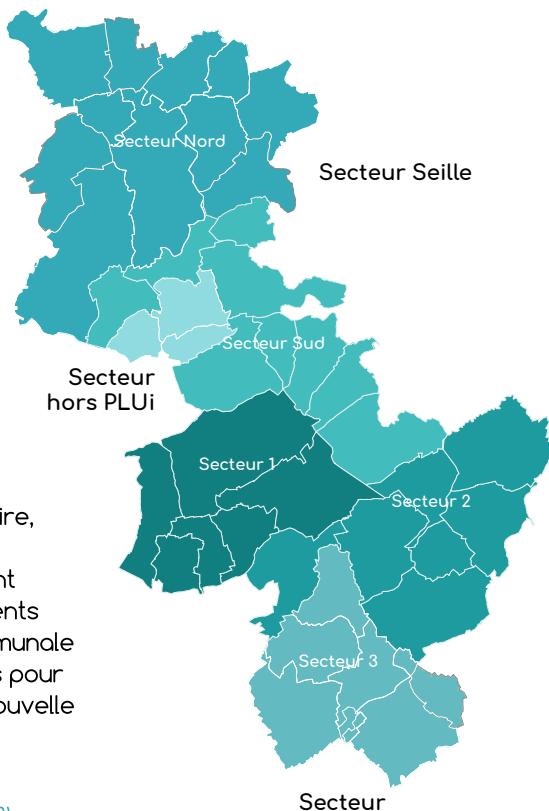
Dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 et du décret réglementant les déplacements, l'enquête publique initialement prévue en mars a dû être reportée. Elle se déroulera du 25 août au 1^{er} octobre 2020.

Pour rappel, le projet de PLUi secteur Grand Couronné a été "arrêté" en Conseil communautaire pour la seconde fois le 16 octobre dernier. Après la consultation dans un premier temps des Personnes Publiques Associées jusque fin janvier 2020, avec un retour de l'ensemble des partenaires sur le projet, la consultation de la population aurait dû se dérouler du 24 mars au 30 avril 2020, à travers une enquête publique.

Malheureusement, l'arrivée de la pandémie mondiale du coronavirus et les mesures de confinement ont conduit au report de cette enquête, entraînant un décalage de l'ensemble de la procédure de finalisation du document.

Au regard de l'amélioration de la situation sanitaire, la procédure peut désormais reprendre avec l'organisation d'une enquête conjointe concernant les Périmètres Délimités des Abords des monuments historiques (PDA) et l'abrogation de la carte communale de Gellenoncourt. Retrouvez toutes les modalités pour vous exprimer sur le projet de PLUi dans cette nouvelle lettre d'information...

*En quoi consiste une enquête publique ?
Dossier à relire dans votre Lettre PLUi n°3 (janvier 2020)
sur www.territoire-smgc.fr/kiosque*



● Les commissaires-enquêteurs

Commissaires enquêteurs : groupement composé de M. BASTIEN (Président), M. GERARD et M. GARRIGUES.

● Faire des remarques

- Via les registres d'enquête papier disponibles dans les communes accueillant les permanences et au siège de la ComCom à Champenoux
- Via un registre dématérialisé à cette adresse : enquete-publique-1508@registre-dematerialise.fr
- Via le registre numérique accessible sur le site internet : <https://www.registredematerialise.fr/1508>
- Via mail à l'adresse suivante : enquete-publique-1508@registredematerialise.fr
- Via un courrier à :
M. le Président de la Commission d'enquête du PLUi
Communauté de communes Seille et Grand Couronné
47, rue Saint Barthélémy 54280 CHAMPENOUX

● Vos questions

urbanisme@comcom-sgc.fr / 03 83 31 74 37

DATES DES PERMANENCES

Lieux principaux d'enquête :

→ Comcom Champenoux :

- 25 août de 9h30 à 11h30
- 12 sept. de 9h à 12h
- 15 sept. de 9h30 à 11h30
- 22 sept. de 17h à 19h
- 1^{er} oct. de 13h30 à 16h30

→ Bouxières-aux-Chênes :

- 25 août de 9h30 à 11h30
- 1^{er} et 9 sept. de 14h30 à 16h30
- 26 sept. de 9h à 12h
- 1^{er} oct. de 13h30 à 16h30

→ Lenoncourt :

- 25 aout de 9h30 à 11h30
- 1^{er} sept. de 14h à 16h
- 15 sept. de 14h30 à 16h30
- 19 sept. de 9h à 12h
- 1^{er} oct. de 13h30 à 16h30



● Consulter le dossier

En version papier :

- Dossier complet PLUi dans les trois lieux principaux d'enquête (Champenoux, Bouxières-aux-Chênes et Lenoncourt)
- Dossier allégé PLUi dans les autres communes du secteur Grand Couronné
- Dossier PDA et abrogation de la carte communale de Gellenoncourt sur les communes concernées

En version dématérialisée :

- sur <https://www.registre-dematerialise.fr/1508>
- sur le site de la Comcom : <http://www.territoire-smgc.fr>
- sur clé USB mise à disposition dans toutes les mairies

● Les mesures spécifiques liées aux conditions sanitaires

Ne pouvant anticiper les évolutions de la situation sanitaire, les mesures mises en place seront celles en vigueur définies par le gouvernement au moment de la tenue de l'enquête publique. Si des mesures barrières doivent être appliquées, elles feront l'objet d'un protocole sanitaire qui sera affiché sur chaque lieu d'enquête, applicable au public.



Autres lieux d'enquête :

→ Amance : 8 sept. de 9h30 à 11h30

→ Agincourt : 25 sept. de 14h à 16h

→ Buissoncourt : 17 sept. de 9h30 à 11h30

→ Cerville : 17 sept. de 16h à 18h

→ Dommartin-sous-Amance : 15 sept. de 14h30 à 16h30

→ Erbéviller : 18 sept. de 16h à 18h

→ Eulmont : 22 sept. de 14h30 à 16h30

→ Gellenoncourt : 17 sept. de 14h30 à 16h30

→ Haraucourt : 2 sept. de 16h à 18h

→ Laître-sous-Amance : 8 sept. de 14h à 16h

→ Laneuvelotte : 18 sept. de 9h30 à 11h30

→ Mazerulles : 8 sept. de 14h à 16h

→ Moncel-sur-Seille : 22 sept. de 14h à 16h

→ Réméréville : 1^{er} sept. de 17h à 19h

→ Sornéville : 25 sept. de 9h30 à 11h30

→ Velaine-sous-Amance : 16 sept. de 14h30 à 16h30